Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 15 (1870)

Heft: (4): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue

Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 4.

RAPPORT SUR LE FUSIL SUISSE A RÉPÉTITION

extrait des procès-verbaux de la Commission des armes.

Les expériences faites avec le fusil à répétition construit par M. Vetterli, à Neuhausen, embrassèrent tous les essais de tir qui, au moyen d'un tireur exercé, doivent être faits pour que l'on puisse juger de la précision, de la vitesse de tir et des conditions de trajectoire d'une arme; elles comprirent en outre une série d'expériences subséquentes, permettant de constater l'état de conservation dans lequel un plus grand nombre d'armes se trouveraient, et les résultats qu'on en obtiendrait si ces armes étaient remises entre les mains de tireurs moins exercés. Des épreuves spéciales sur la solidité, l'insensibilité et la sûreté de construction ne furent pas épargnées, et l'extention donnée aux essais permit suffisamment d'apprécier les conditions d'entretien de l'arme en général et le fonctionnement de ses parties envisagées séparément.

I. Etat de conservation de l'arme dans son usage.

Avec le fusil modèle n° 0 il fut tiré en présence de la commission des essais:

En septembre . . . 900 coups. En novembre . . . 2900 » Ensemble, . . . 3800 coups.

ce qui, en ajoutant les coups d'essai, donne un total de plus de 4000 coups tirés. Le fusil fonctionna à la fin des essais aussi bien qu'au commencement.

Avec le fusil nº 508 il fut tiré:

Le 2	6	novembre		•	•	480	coups.
Le 2	7	»		•		500	» •
Le 2	8	D		•		472	>
Le 2	9	»		•	•	358))
Le 3	0	»	•			138	•
Ensemble.			120		121	1948	couns.

avec les coups d'essais plus de 2000 coups tirés, sans que nulle part il se soit présenté d'inconvénient.

Les expériences avec 7 autres fusils demandèrent de 4 à 5000 coups. Durant ces expériences il se présenta cependant quelques interruptions, provenant en partie de munitions défectueuses, en partie de ce que l'arme servait pour la première fois, en partie aussi de la faiblesse de certaines pièces du mécanisme.

La branche de l'extracteur se cassa quelques fois. C'est le seul accident digne de remarque qui se soit présenté durant le cours de